

# COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 17 AVRIL 2025

## Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 10/04/2025, s'est réuni le 17/04/2025 dans les locaux de la Ferme du plan d'eau, sis 2 Chemin du moulin, 74150 Rumilly.

---

### Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Michel ABRY, M. Sylvain BISTON, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, M. Philippe CAMUS, Mme Maude GALMICHE, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Catherine LANSARD, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-Marc PILLOUX, M. Nicolas TRUFFET (Président).

### Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Martine BOURDY, M. Éric CHASSAGNE, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Chantal MARCHAND, Mme Myriam MOUMEN, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

### Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

---

### 18h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme salue les membres du Comité de Direction. Il remercie Jean-Marc Pilloux, Président de la Maison du Vélo, et Hugo Chouvelon, chargé de mission à l'AAPPMA Albanais/Haut Chéran pour leur accueil dans les locaux de la Ferme du plan d'eau.

### 1. Approbation du Compte-rendu de séance du 13/03/2025

### 2. Présentation de la Maison Pêche Nature par Hugo Chouvelon, chargé de mission à l'AAPPMA Albanais et Haut Chéran

Les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de l'Albanais et du Haut Chéran gèrent 300 km de cours d'eau dont le Chéran et le Fier. Ces deux associations comptent aujourd'hui près de 1000 adhérents (600 en Albanais et 400 pour le Haut Chéran). Leurs principales ressources sont les ventes de cartes de pêche, en rivières et en plans d'eau.

L'Ecole de pêche du Chéran a pour but de sensibiliser les jeunes de 8 à 16 ans, en organisant des ateliers ou des stages de pêche pendant les vacances scolaires.

La protection du milieu aquatique est l'une des principales missions de l'AAPPMA (travail avec les pêcheurs sentinelles), ainsi que le développement d'activités de loisirs.

Le renouvellement du label « Site rivières sauvages » pour le Chéran est en cours, en collaboration avec le SMIAC et le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Pour rappel, les permis de pêche (rivières et plans d'eau) de l'Albanais sont également en vente à l'Office de Tourisme.

### **3. Présentation de la Maison du Vélo : intervention de Jean-Marc Pilloux, Président**

Après une visite de l'atelier vélo, Jean-Marc Pilloux présente les activités de la Maison du Vélo. Une convention lie l'association à la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie qui la soutient financièrement. Depuis plus de 20 ans, la Maison du Vélo agit pour la promotion du vélo dans l'Albanais : apprentissage du vélo pour les plus jeunes avec le savoir rouler à vélo, accueil de groupes (entreprises ou festifs), découverte du territoire, perfectionnement technique.

En plus de ses deux moniteurs salariés, l'association peut compter sur son réseau de bénévoles. « Les Zaccros » proposent notamment une sortie mensuelle encadrée par des accompagnateurs bénévoles afin de découvrir les sentiers de l'Albanais.

Nouveauté cette année ; un programme estival d'échappées albanaises permettra d'allier balade en vélo électrique et découverte du patrimoine local (sites naturels, touristiques, visite chez des producteurs). Plus d'infos prochainement.

### **4. Rapport d'activités 2024 [projet de délibération n°190-2025]**

*Rappel règlementaire : chaque année, la Directrice doit réaliser un rapport d'activités qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis transmis à la Communauté de Communes.*

La Directrice présente le rapport d'activités 2024 aux membres du Comité de Direction (document en annexe). Il donne lieu à des échanges intéressants sur le fonctionnement de la structure.

À la suite de cette présentation, le Président demande aux membres du Comité de Direction de prendre acte et de valider le rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**PREND ACTE et VALIDE** le rapport d'activités 2024 réalisé et présenté par la Directrice.

### **5. Bilan Taxe de séjour 2024**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a instauré la taxe de séjour sur le territoire. L'Office de Tourisme est en charge de la collecte auprès des hébergeurs. Les actions réalisées par l'Office de Tourisme en 2024 sont les suivantes :

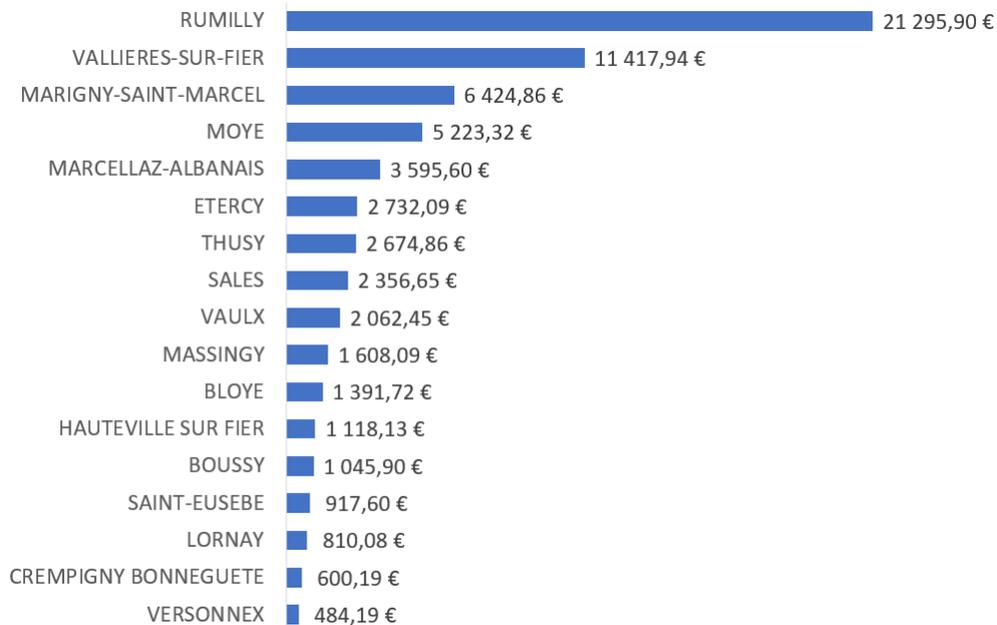
- Gestion du portail Taxe de séjour (38 hébergeurs inscrits)
- Information et conseil auprès des hébergeurs

- Suivi des déclarations et des paiements
- Gestion comptable en lien avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

La Directrice présente le bilan chiffré de la taxe de séjour 2024, dont le montant collecté par catégorie d'hébergement :

Catégorie	2024	2023
Hébergements collectifs	<b>1 567,80</b>	1 124,40
Chambres d'hôtes	<b>403,20</b>	442,80
Hôtels 3 étoiles	<b>4 456,00</b>	5 266,00
Hôtels non classés	<b>7 878,00</b>	12 326,00
Meublés de tourisme 2 étoiles	<b>51,10</b>	77,00
Meublés de tourisme 3 étoiles	<b>830,00</b>	1 028,00
Meublés de tourisme 4 étoiles	<b>1 327,20</b>	1 401,40
Plateformes, meublés non classés	<b>43 807,12</b>	37 587,78
Campings	<b>5 439,15</b>	5 295,15
<b>TOTAL</b>	<b>65 759,57</b>	<b>64 548,53</b>

Puis les montants collectés par commune :



## 6. Désignation d'un délégué élu pour le CNAS [projet de délibération n°191-2025]

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS, chaque structure adhérente au CNAS doit désigner 2 délégués :

- 1 délégué des élus
- 1 délégué des agents (ou des salariés pour les structures de droit privé).

Le délégué des agents étant déjà désigné, il est demandé aux membres du Comité de Direction de désigner un représentant de l'assemblée des élus, appelé « délégué local des élus », au CNAS.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**DÉSIGNE** Madame Maude GALMICHE déléguée élue au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le mandat 2020-2026.

## 7. Questions diverses

### Editions 2025

-Le document plan de ville / carte touristique 2025 piloté par l'Office de Tourisme en collaboration avec l'entreprise Kalistene a été édité en 6000 exemplaires. Pour rappel ce document est financé en totalité par les annonceurs.

-Le nouveau document « Mag' de la destination » est en cours de réalisation. Il sera imprimé à 4000 exemplaires.

### Campagne de communication 2025

Deux dates de tournage ont été fixées : les 24/04 et 7/05/2025. L'agence Peignée Verticale sera présente sur le territoire avec un cadreur/pilote de drone et un photographe pour filmer et photographier une famille (figurants adultes et enfant) à la découverte de l'Albanais. Le résultat sera à découvrir cet été via les supports de communication de l'Office de Tourisme.

### Point Partenariats 2025

Suite à la refonte de la politique partenariale de l'Office de Tourisme, instaurant un référencement gratuit des professionnels du territoire et la commercialisation de services payants à la carte, un objectif de 4 500€ de recettes avait été fixé pour 2025. A ce jour, 141 structures sont partenaires, représentant un chiffre d'affaires de 5 500€.

### Ressources humaines

L'Office de Tourisme accueillera Emy Girard du 16/06 au 31/08 en qualité de saisonnière dans la structure.

*Le prochain Comité de Direction aura lieu le **jeudi 26 juin 2025** à 18h30.*

.....

*Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 20h45.*